



OBJECTIF DE LA FORMATION

**Préparer et obtenir le CACES®
(Certificat d'Aptitude à La Conduite En Sécurité)
selon la recommandation R482 de la CNAM (Caisse Nationale D'assurance Maladie)**

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'un chariot automoteur à conducteur porté

La formation est dispensée suivant la recommandation CNAM R482.

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public, salarié, particulier ou demandeur d'emploi. Formation éligible au CPF

Pour les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir des besoins spécifiques, veuillez prendre contact avec le centre de formation. Bâtiment accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

L'employeur ne pourra délivrer une autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médical.

- Être âgé de 18 ans
- Connaissance de la langue française
- Connaissances des quatre opérations

MODALITÉ ET DELAIS D'ACCES

Satisfaire les prérequis.

Délais de 14 jours à compter de la demande du bénéficiaire sous réserve d'une réponse favorable du financeur et sous de disponibilité.

DUREE

Variable selon le nombre de catégorie(s) visée(s) et le niveau du stagiaire.

14 heures minimum pour une formation recyclage.

21 heures minimum pour une formation initiale

LIEU

Formation INTER : CFP ALPHA FORMATION CONTRÔLE POLE 2 – 11 rue Jules Verne – 85150 LES ACHARDS

Formation INTRA : sur site client (sous conditions de répondre aux exigences matérielles de la certification visée)

TARIF

A partir de 510.00€ HT

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation présentielle uniquement (Théorique et pratique)
- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Livrets pédagogiques remis au stagiaire
- Engin de chantier selon les catégories visées
- Nombre minimum par session : 2 stagiaires
- Nombre maximum par session : 12 stagiaires
- Installation conforme à la recommandation visée

La formation est assurée par l'équipe pédagogique ALPHA FORMATION CONTRÔLE, dont les membres sont tous dotés d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans avant d'intégrer notre organisme de formation.

Les testeurs sont tous certifiés Testeurs CACES® auprès du certificateur BUREAU VERITAS.

MODALITES DE SUIVI ET SANCTION VISEE

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

La formation sera sanctionnée par un Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) conforme à la recommandation R482

Certificat de réalisation de formation et attestation de résultat. En cas de réussite aux tests, délivrance d'une carte d'autorisation de conduite et la carte CACES® selon la ou les catégorie(s) concernée(s).

DEBOUCHÉS :

Il est possible de devenir constructeur d'engins de chantier, ouvrier des travaux publics, maçon, pelleleur, constructeur routier, ouvrier paysagiste, employé des dépôts de matériaux, grutier....selon le type de CACES obtenu. Une fois confirmé, il peut évoluer en chef de chantier, chef d'équipe, chef de travaux.

CONTENUS DE FORMATION

THEORIE

REGLEMENTATION

- Rôles des acteurs de la prévention des risques
- Rôles et responsabilité du chef d'équipe/de chantier, du conducteur de travaux

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Principaux types d'engins
- Caractéristiques des principaux composants et des différents mécanismes
- Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité

SECURITE

- Principaux risques (renversement, heurts, environnement)
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Dispositions générales de sécurité
- Distances de sécurité avec les conducteurs électrique

PRATIQUE

VERIFICATIONS

- Etat de l'engin et fonctionnement des dispositifs de sécurité

CIRCULATION

- Circulation sur différents sols, dans différentes conditions et adaptation de sa conduite
- Utilisation de l'avertisseur sonore
- Respect des règles et panneaux de circulation
- Maîtrise des manœuvres avec souplesse et précision
- Maîtrise des opérations de fin de poste

MAINTENANCE

- Conduite des opérations d'entretien de 1er niveau
- Vérification des différents niveaux de réservoirs
- Modalités de compte-rendu d'exécution

VALIDITE :

Ce CACES R482 à une validité de 10 ans

